

## LA MAISON DU PROJET : UN LIEU D'ÉCHANGES À SAINT-OUEN



Depuis le 3 juillet 2021, la Maison du projet accueille du public. Située à proximité immédiate du chantier du Village des athlètes, la Maison du projet a pour vocation d'accueillir les habitants de Saint-Denis, de Saint-Ouen, de L'Île-Saint-Denis et tous ceux qui souhaitent s'informer et se renseigner sur le projet du Village des athlètes, les Jeux et l'héritage après 2024.

Ce lieu d'accueil présente la maquette du Village, y compris de l'Ecoquartier Fluvial, et les aménagements mis en œuvre pour bâtir autour de la Seine un quartier accueillant et résilient.

De nombreux ateliers sur le paralympisme et l'olympisme et la ville durable sont organisés avec les acteurs du territoire, dont les centres de loisirs et les écoles, notamment celles labellisées « Génération 2024 ». Des permanences permettent d'accueillir riverains et visiteurs.

Pour vous informer sur le Village des athlètes rendez-vous à la Maison du projet – 19 Boulevard Finot 93400 Saint-Ouen sur Seine.

Horaires d'ouverture et programme des animations, expositions et événements disponibles sur <https://projets.ouvrages-olympiques.fr/>.



© Crédit : SOLIDEO / Gérard Rollando

## VOUS INFORMER PENDANT LES TRAVAUX

En complémentarité avec les Villes et Plaine Commune, la SOLIDEO déploie un dispositif de communication complet pour vous informer des travaux du Village des athlètes et vous associer au projet tout au long de sa réalisation.



Un site internet : [projets.ouvrages-olympiques.fr](https://projets.ouvrages-olympiques.fr)



Une adresse mail : [info-chantier@ouvrages-olympiques.fr](mailto:info-chantier@ouvrages-olympiques.fr)



Maison du projet :  
19 boulevard Finot, 93 400, Saint-Ouen-sur-Seine  
Ouverture les mercredis 1er, 15 et le samedi 18 décembre de 14h à 18h



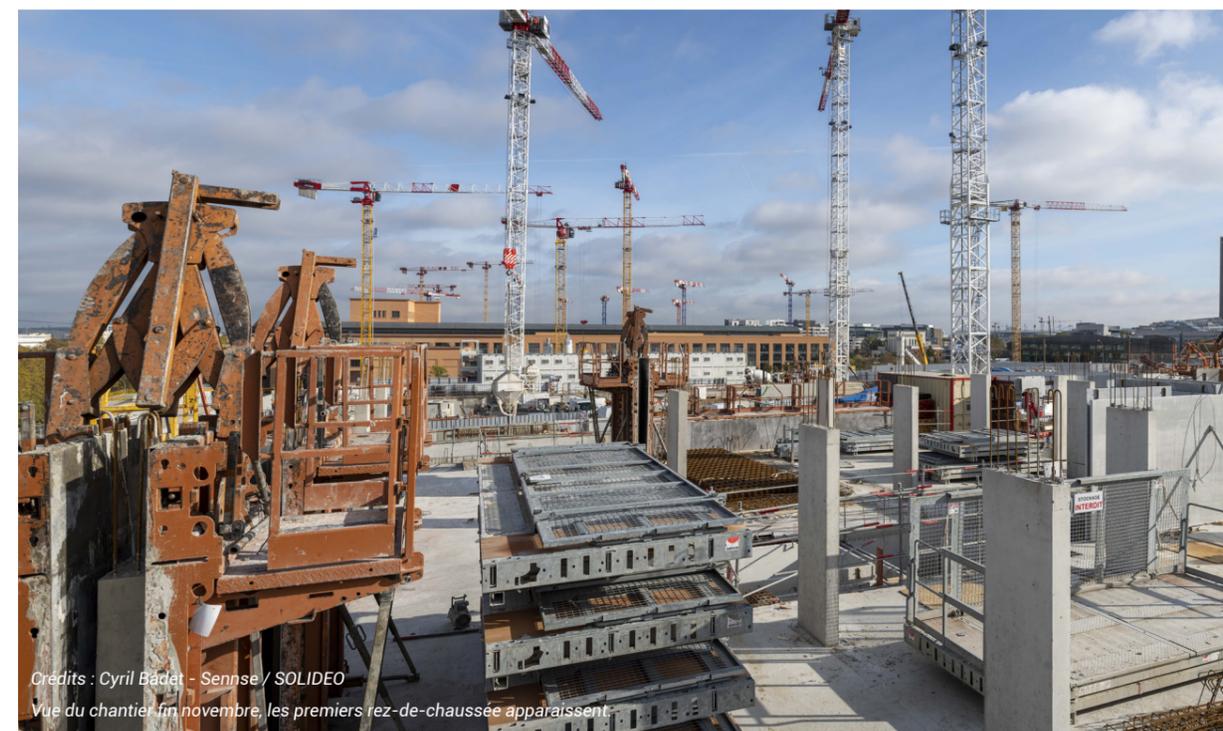
Village  
des athlètes

DES OUVRAGES  
NOTRE HÉRITAGE

Décembre 2021

# Infotravaux

## Le chantier du Village des athlètes en décembre 2021



Crédits : Cyril Badet - Sennse / SOLIDEO

Vue du chantier fin novembre, les premiers rez-de-chaussée apparaissent.

Après une phase de déconstruction et de préparation des terrains, les travaux de construction ont maintenant débuté sur l'ensemble des secteurs du Village des athlètes. La configuration des abords du chantier reste inchangée pour le mois de décembre.  
**Zoom sur les opérations programmées en décembre.**



# Saint-Denis

## Travaux de construction

Au mois de décembre, tous les lots auront démarré leurs phases de construction des fondations et parkings en infrastructure.

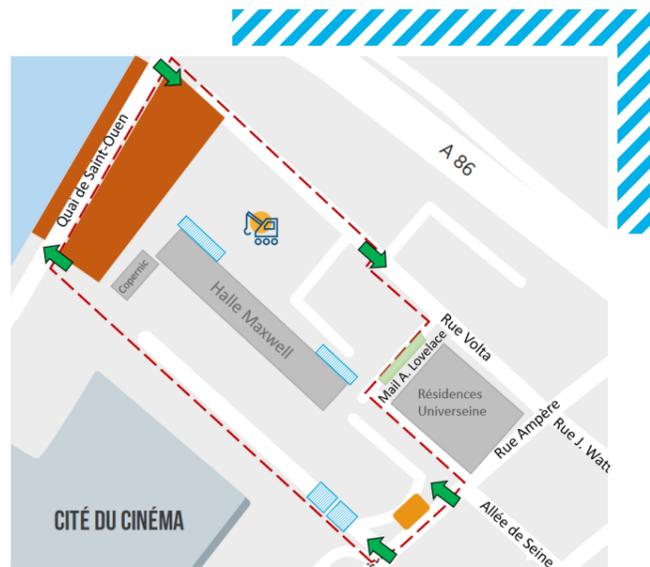
## Travaux de réhabilitation halle Maxwell - Copernic

Les travaux se dérouleront du lundi au samedi, jusqu'au 11 décembre inclus. La réhabilitation de la halle Maxwell et du pavillon Copernic se poursuit avec des travaux menés sur la structure des bâtiments, notamment la démolition du plancher de rez-de-chaussée de la Halle Maxwell.

## Chantier du pont végétalisé au-dessus de la Seine

Dans la continuité du dispositif mis en place cet été, la circulation sur la RD1/Quai de St-Ouen se fait sur 2x1 voie au lieu des 3 voies habituelles pour réaliser les travaux de construction du pont végétalisé au-dessus de la Seine (**voir zone de chantier sur le plan ci-dessous**). Ces travaux sont réalisés par le Département de Seine-Saint-Denis.

Afin de reprendre le marquage au sol sur la RD1, la circulation sur la RD1 se fera sur une demi-chaussée, au niveau des abords de la future passerelle, une nuit dans la semaine du 6 décembre.



# Saint-Ouen

## Travaux de construction

Les chantiers se poursuivent sur les secteurs des Belvédères et des Quinconces, les premiers rez-de-chaussée apparaissent. Des protections acoustiques sont mises en place par la SCCV SOH (opérateur-constructeur des Belvédères) pour limiter les nuisances vis-à-vis de l'école Anatole France.

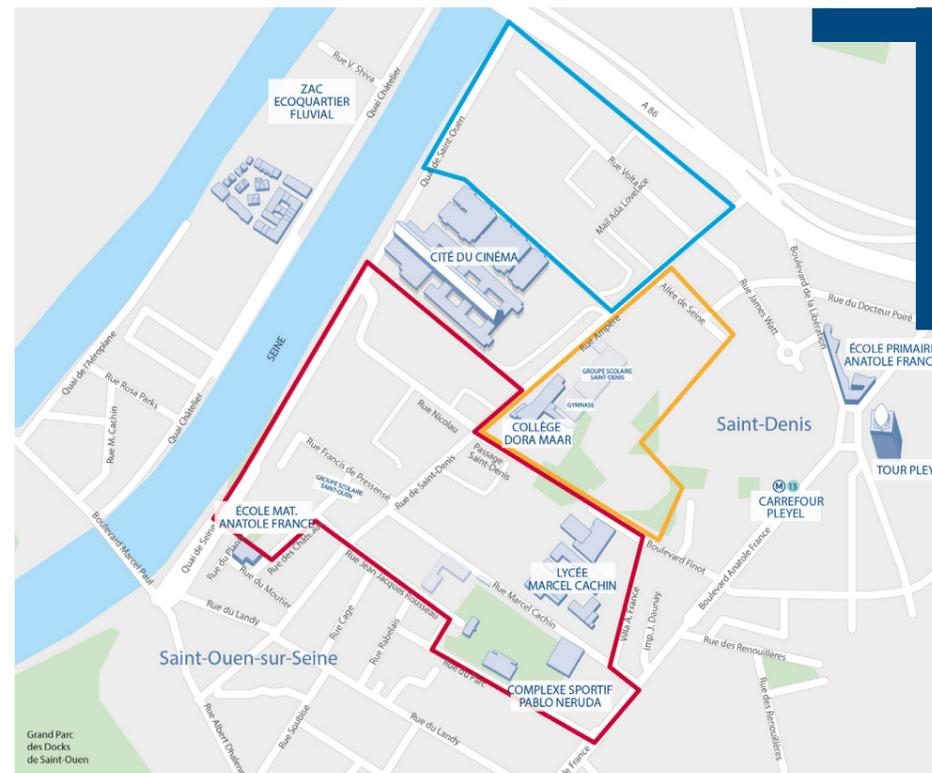
La SCCV Quinconces et la SCCV SOH **travailleront tous les samedis de décembre de 6h à 20h**. Les interventions seront circonscrites aux emprises chantier et les flux poids-lourds seront mineurs. Ces travaux n'entraîneront pas de nuisances particulières pour les riverains.

## Travaux de la SGP Boulevard Finot

Afin de permettre l'évacuation de la roue de coupe du tunnelier la Société du Grand Paris effectuera des travaux de nuit boulevard Finot, du lundi au vendredi de 20h à 6h jusqu'au 15 décembre inclus. Des travaux seront également effectués les samedis du mois de décembre.

## Circulation et stationnement rue Marcel Cachin

Dans le cadre de l'installation du chantier du futur groupe scolaire de Saint-Ouen, le trottoir côté pair de la rue M.Cachin reste en partie neutralisé. Les piétons doivent emprunter le trottoir situé côté OGER. **La circulation des véhicules se fait toujours à sens unique dans le sens rue St-Denis / bd Anatole France.**



# Ampère

## Démarrage du chantier

La SSCV Quinconces a pris possession du terrain attenant au collège Dora Maar pour installer le chantier. La SCCV SOH a également pris possession du terrain de l'autre côté du mail Finot pour installation du chantier. Les premiers travaux démarrent ce mois-ci.

## Circulation interdite devant le collège

Jusqu'en mars 2024, la circulation des véhicules est interdite sur la rue Ampère, devant le collège Dora Maar, du lundi au vendredi, de 6h à 20h. Les piétons et les cyclistes peuvent toujours circuler. L'arrêt du bus 139 est maintenu.

## Travaux PCE : circulation interdite sur l'allée de Seine

Dans le cadre des travaux de géothermie réalisés par Plaine Commune Energie (PCE), l'allée de Seine reste fermée à la circulation automobile et aux cyclistes, jusqu'au 24 décembre. Une déviation est mise en place via les rues J. Watt et Faraday (**plus d'informations dans l'Infocirculation**).

## Travaux Collège Dora Maar

La construction des cinq futurs logements de fonction du Collège D. Maar au-dessus de la salle d'EPS se poursuit. L'emprise du chantier empiète sur le trottoir de la rue Ampère. Une déviation est mise en place pour les piétons de l'autre côté de la rue, sur le trottoir de la Cité du cinéma. Un accès à la salle d'EPS est maintenu depuis la rue. Cette configuration restera en vigueur jusqu'à l'été 2022.

